

## Descriptif de module

**Domaine :** Economie & Services  
**Filière :** Economie d'entreprise

### 1. Intitulé de module **Contexte professionnel II** **2024-2025** **Leadership et Pratiques Durables en Entreprise (LPDE)**

**Code :** 5641

**Type de formation :**

Bachelor  Master  MAS  DAS  CAS  Autres :

**Niveau :**

- Module de base  
 Module d'approfondissement  
 Module avancé  
 Module spécialisé  
 Autres :

**Caractéristique :**

Module obligatoire dont l'échec peut entraîner l'exclusion définitive de la filière selon l'art. 14, du Règlement de filière du Bachelor of Science HES-SO en Economie d'entreprise

**Type :**

- Module principal  
 Module lié au module principal  
 Module facultatif ou complémentaire  
 Autres :

**Organisation temporelle :**

- Module sur 1 semestre  
 Module sur 2 semestres  
 Semestre d'automne  
 Semestre de printemps  
 Autres : Modules sur 4 semestres pour le cursus En Emploi

### 2. Organisation

**Crédits ECTS :** 6

**Langue principale d'enseignement :**

- Français  Italien  
 Allemand  Anglais  
 Autres :

### 3. Prérequis

- Avoir validé le module  
 Avoir suivi le module  
 Pas de prérequis  
 Autres :

### 4. Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage

A la fin du module l'étudiant-e devra :

1. Avoir identifié, compris et savoir décrire les priorités d'une organisation, notamment dans les domaines de la durabilité et de la responsabilité sociétale et environnementale ;
2. Être capable d'identifier et de définir des indicateurs dans un contexte professionnel et d'interpréter les résultats ;
3. Pouvoir contribuer à la proposition de solutions pragmatiques dans une organisation ;
4. Être capable d'auto-évaluer ses actions et propositions ;
5. Être capable de contribuer au travail d'une équipe, en comprenant son fonctionnement, en s'adaptant à ses codes sociaux et éthiques.
6. Développer un cadre d'enseignement autour de valeurs liées à l'autonomie, la collaboration, l'authenticité, la bienveillance, le dialogue, le plaisir, la responsabilité, le droit à l'erreur et la proactivité.

## 5. Contenu et formes d'enseignement

### Contenu

- Engagement personnel et en groupe sur un contrat d'apprentissage ;
- Présentation du cadre et des stratégies internationales et nationales sur la durabilité, ses objectifs (ODD), et les concepts pertinents pour les entreprises (RSE/RSO, entrepreneuriat à impact sociétal positif, etc.) ;
- Identification des enjeux et des indicateurs de durabilité pour une entreprise ;
- Découverte des outils de base pour déployer une gouvernance porteuse de valeurs et des pratiques responsables ;
- Compréhension des enjeux d'égalité et des différentes formes de discriminations au travail et de la mise en œuvre d'une politique en faveur de la diversité et l'inclusion ;
- Identification des enjeux de l'intégrité professionnelle au travail (conflits d'intérêts, l'impartialité, crédibilité, etc.).

### Formes d'enseignement

Apprentissage par l'action, apprentissage en équipe (intelligence collective), études de cas, défis d'entreprises, pédagogie de projet (coaching), débats, intervenants extérieurs, présentation d'entreprises et acteurs locaux, apprentissages autonomes, recherches documentaires, lectures, expériences d'évaluation et auto-évaluation.

## 6. Utilisation de l'Intelligence Artificielle

- Dans le cadre de l'enseignement, l'IA comme outil de recherche et d'accompagnement au développement de savoirs/compétences est accepté. Le plagiat est sanctionné.
- Dans le cadre de la préparation à l'évaluation orale, l'IA comme outil de recherche et d'accompagnement au développement de savoirs/compétences est accepté. Le plagiat est sanctionné.
- Dans le cadre de l'évaluation écrite, l'usage de l'IA n'est pas accepté.

## 7. Modalités d'évaluation et de validation

L'évaluation du module se fera en principe de la manière suivante :

Évaluation critériée (note de 1 à 6) des objectifs du module sur la base de travaux écrits, de présentations orales et du respect du contrat d'apprentissage :

- Évaluation individuelle 60%
- Travail de groupe 40%

## 8. Modalités de remédiation

Remédiation obligatoire si le résultat du module est compris entre 3,5 et 3,9 / 6.

Pas de remédiation

Autres modalités :

### **Autres modalités de remédiation**

En cas de remédiation, seule la note de l'examen de remédiation sera prise en compte.

Un module répété ne peut pas être remédié.

## 9. Bibliographie

*Sera communiquée ultérieurement.*